

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS**

**COMMISSION DES ÉTUDES**

**PROCÈS-VERBAL** de la deux cent soixante-sixième réunion de la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais tenue le jeudi 5 juin 2008 à 11 h 45, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

**Confirmé le 11 septembre 2008**

Procès-verbal de la deux cent soixante-sixième réunion de la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais tenue le jeudi 5 juin 2008 à 11 h 45, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

---

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
BABINEAU, Patrice Chargé de cours – Département des sciences administratives	X ( <i>arrive à 12 h 20</i> )	
CADIEUX, Samuel Étudiant – Bacc. en sciences sociales		X
CLÉMENT, David Étudiant – Bacc. en sciences sociales		X
DAVILA-GOMEZ, Ana-Maria Professeur – Département des sciences administratives	X	
DESCHÊNES, François Doyen de la recherche	X	
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
GÉRIN, Marie Chargée de cours – Département de psychoéducation et de psychologie	X	
HURTUBISE, Denis Doyen des études		X
LANARIS, Catherine Directrice – Module de l'éducation	X	
LOGRIPPO, Luigi Professeur – Responsable des programmes de deuxième cycle en sciences et technologies de l'information	X	
MARTIN, Thibault Professeur – Département de travail social et des sciences sociales	X	
PÉRODEAU, Guilhème Directrice – Module de la psychologie	X ( <i>quitte à 14 h 35</i> )	
SAINT-MACARY, Jan Professeur – Département des sciences administratives	X ( <i>arrive à 12 h 20</i> )	
TREMBLAY, Alexandre Étudiant - Bacc. en sciences comptables		X
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	
VILLEMAIRE, Jean-Rock Étudiant – Bacc. en sciences sociales		X

PRÉSENTABSENTOBSERVATEUR RÉGULIER :MANSEAU, André  
Directeur - BLUM

X

SECRÉTAIRE :MAURICE, Luc  
Secrétaire général

X

Le président de la commission des études, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 11 h 55.

Le recteur et président de la commission des études, monsieur Jean Vaillancourt, souhaite la bienvenue aux deux nouveaux membres représentant les professeurs et qui entament, avec la présente réunion, leur mandat de membres de la commission des études, soit madame Ana-Maria Davila-Gomez du Département des sciences administratives et monsieur Thibault Martin du Département de travail social et des sciences sociales.

---

**1.- Adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition de madame Catherine Lanaris, appuyée par madame Ana-Maria Davila-Gomez, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbal de la deux cent soixante-cinquième réunion
  - 2.1 Adoption
  - 2.2 Affaires en découlant
- 3.- Émission de diplômes
- 4.- Émission d'attestations d'études – programmes courts de premier et deuxième cycle
- 5.- Émission de diplômes par l'Université du Québec à Montréal
- 6.- Émission de diplômes – Maîtrise en développement régional
- 7.- Projet de mise à jour du *Plan stratégique de la recherche* de l'Université
- 8.- Création d'un cours et ajout de celui-ci à la liste des cours optionnels de la mineure en développement international (8541)
- 9.- Modification aux préalables du cours *INF1473 Entreposage et prospection des données*
- 10.- Modification de l'appellation de la mineure en technologies de l'information et des communications (8539)
- 11.- Projet de passerelle pour les détenteurs de certains baccalauréats disciplinaires en vue de l'admission au programme de baccalauréat en enseignement secondaire
- 12.- Projet d'ajout au DESS en sciences infirmières (3599) et à la maîtrise en sciences infirmières (3565) d'un profil spécialisé en soins de première ligne
- 13.- Projet de création d'une maîtrise en études du développement
- 14.- Évaluation du programme de baccalauréat en psychologie (7751)
- 15.- Projet de création d'une majeure en muséologie et patrimoines, d'une mineure en pratiques administratives et d'une mineure en approche éducative
- 16.- Dépôt de document
  - 16.1 Tableau des présences des membres de la commission des études
- 17.- Période d'information et questions
- 18.- Prochaine assemblée
- 19.- Levée de l'assemblée

## 2.- Procès-verbal de la deux cent soixante-cinquième réunion

### 2.1 Adoption

Sur proposition de monsieur François Deschênes, appuyée par madame Guilhème Pérodeau, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la deux cent soixante-cinquième réunion, et ce, sans modification.

### 2.2 Affaires en découlant

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres de la commission des études qu'en ce qui a trait au procès-verbal de la deux cent soixante-cinquième réunion, les suites régulières ont été données.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe la commission que le conseil d'administration a adopté le calendrier universitaire 2009-2010.

Il précise que les promoteurs du projet de Chaire Senghor s'activent à donner suite à la révision du projet, dans le sens des commentaires formulés lors de la dernière réunion.

Invoquant les responsabilités intérimaires de doyen des études qui ont été les siennes ces dernières semaines suite à l'absence du doyen, il dit ne pas avoir été en mesure, comme il l'aurait souhaité, de donner suite, en prévision de la présente réunion, aux demandes d'analyse formulées par des membres lors de la dernière réunion, en lien avec les impacts appréhendés des modifications envisagées à la grille horaire. Il se dit confiant de pouvoir y donner suite à la réunion du mois de septembre prochain.

## 3.- Émission de diplômes

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres que conformément à l'article 115 du Règlement général 2 concernant les études de premier cycle et à l'article 187 du Règlement général 3 concernant les études de cycles supérieurs et la recherche de l'Université du Québec, la commission des études doit prononcer la certification requise pour l'émission des diplômes aux étudiantes et étudiants qui ont satisfait aux exigences des programmes.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Catherine Lanaris, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 266-CE-1863 concernant l'émission de diplômes, laquelle est jointe en appendice.

## 4.- Émission d'attestations d'études – programmes courts de premier et deuxième cycle

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres que conformément à la politique concernant le cadre institutionnel des programmes courts, la commission des études doit recommander au conseil d'administration d'émettre les attestations d'études aux étudiantes et aux étudiants qui ont satisfait aux exigences des programmes courts de premier et deuxième cycle.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Marie Gérin, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 266-CE-1864 concernant l'émission d'attestations d'études – programmes courts de premier et deuxième cycle, laquelle est jointe en appendice.

## 5.- Émission de diplômes par l'Université du Québec à Montréal

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres que conformément aux protocoles d'entente entre l'Université du Québec à Montréal et l'Université du Québec en Outaouais, à l'article 115 du Règlement général 2 concernant les études de premier cycle et à l'article 187 du Règlement général 3 concernant les études de cycles supérieurs et la recherche de l'Université du Québec, la commission des études doit recommander à l'Université du Québec à Montréal

d'octroyer les diplômes aux étudiantes et étudiants qui ont satisfait aux exigences des programmes.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Thibault Martin, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 266-CE-1865 concernant l'émission de diplômes par l'Université du Québec à Montréal, laquelle est jointe en appendice.

6.- **Émission de diplômes – Maîtrise en développement régional**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres que conformément à l'article 187 du Règlement général 3 concernant les études de cycles supérieurs et la recherche de l'Université du Québec, la commission des études doit prononcer la certification requise pour l'émission des diplômes aux étudiantes et étudiants qui ont satisfait aux exigences des programmes. Dans le cas de la maîtrise en développement régional, comme il s'agit d'un programme de l'Université du Québec à Rimouski offert par extension à l'UQO, un avis doit être émis par la commission des études de l'UQAR pour l'émission des diplômes par l'Université du Québec.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Thibault Martin, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 266-CE-1866 concernant l'émission de diplômes – Maîtrise en développement régional, laquelle est jointe en appendice.

7.- **Projet de mise à jour du Plan stratégique de la recherche de l'Université**

Le doyen de la recherche souligne que le conseil d'administration adoptait, le 22 mai 2001, le *Plan stratégique de la recherche*, ainsi que son résumé. Une mise à jour mineure de ces documents était adoptée le 18 mars 2003.

Le doyen de la recherche rappelle que l'adoption du Plan stratégique est une condition nécessaire à la présentation de candidatures au Programme des chaires de recherche du Canada et à la présentation de demandes de subvention à la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI). Le Plan s'inscrit aussi dans une dynamique québécoise, car il permet de bien baliser les orientations stratégiques de l'institution auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Suite au lancement du prochain concours d'infrastructure de la FCI, dont la date de tombée des demandes est en octobre 2008, il est apparu essentiel au doyen de la recherche et au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche de mettre à jour le *Plan stratégique de la recherche*. Cette mise à jour vise essentiellement à actualiser les données factuelles et à témoigner de la réalité actuelle de la recherche à l'UQO de manière à étayer adéquatement les demandes qui seront présentées à la FCI à l'automne 2008. L'opération se veut donc à ce stade-ci fortement circonscrite et s'inscrit à l'écart de l'opération de planification stratégique institutionnelle qui repose sur un processus consultatif échelonné sur plusieurs mois. Les conclusions de cette dernière opération, qui incluront notamment les développements en recherche autant à Gatineau qu'à Saint-Jérôme, permettront d'établir la pertinence d'une mise à jour en profondeur du *Plan stratégique de la recherche*.

Le cœur du document, à savoir l'identification des domaines en consolidation et en émergence, ainsi que l'assignation des chaires à ces domaines, n'a pas changé radicalement. On propose que le domaine de la cyberpsychologie passe d'un domaine en émergence à un domaine en consolidation. En effet, le renouvellement de la chaire en cyberpsychologie clinique et l'obtention récente d'une subvention pancanadienne de la FCI ont fait en sorte que l'étiquette « émergence » ne correspond plus à la réalité.

La structure du document a été modifiée quelque peu en regroupant en une seule rubrique, 6. *Programmes majeurs de soutien stratégique*, les rubriques du Plan initial traitant de la répartition des chaires et du processus d'attribution des chaires. Finalement, une rubrique spécifique a été ajoutée, 7. *Mise à jour du Plan stratégique et responsabilités*, à partir d'un texte déjà présent dans le document initial.

Toutes les autres modifications visent l'actualisation de données (ex. corps professoral, programmes d'études).

Le projet de mise à jour du Plan tient compte des commentaires formulés par le Comité de la recherche.

Le doyen de la recherche et le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche demandent un avis à la commission des études quant à la mise à jour du *Plan stratégique de la recherche* et son résumé avant d'acheminer pour approbation le dossier au conseil d'administration.

Après délibérations, sur proposition de monsieur François Deschênes, appuyée par madame Catherine Lanaris, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 266-CE-1867 concernant le projet de mise à jour du *Plan stratégique de la recherche* de l'Université, laquelle est jointe en appendice.

8.- **Création d'un cours et ajout de celui-ci à la liste des cours optionnels de la mineure en développement international (8541)**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche soumet à l'approbation des membres de la commission des études la création d'un cours (*SOCXXXX Problèmes socio-économiques contemporains du Sud*) et l'ajout de celui-ci à la liste des cours optionnels de la mineure en développement international (8541), tel qu'il est proposé par les membres du conseil de module des sciences sociales.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Ana-Maria Davila-Gomez, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 266-CE-1868 concernant la création d'un cours et l'ajout de celui-ci à la liste des cours optionnels de la mineure en développement international (8541), laquelle est jointe en appendice.

9.- **Modification aux préalables du cours INF1473 Entreposage et prospection des données**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche soumet à l'approbation des membres de la commission des études la modification aux préalables du cours *INF1473 Entreposage et prospection des données*, suite à la résolution de l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Luigi Logrippo, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 266-CE-1869 concernant la modification aux préalables du cours *INF1473 Entreposage et prospection des données*, laquelle est jointe en appendice.

10.- **Modification de l'appellation de la mineure en technologies de l'information et des communications (8539)**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche soumet à l'approbation des membres de la commission des études la modification de l'appellation de la mineure en technologies de l'information et des communications (8539).

Suite aux modifications adoptées en janvier 2008 à la mineure en technologies de l'information et des communications (8539), il a été décidé lors de la deux cent soixante-deuxième réunion de la commission des études de revoir l'appellation du programme. Ainsi, le conseil de module propose la nouvelle appellation suivante : « mineure en médias de l'information et des communications ».

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Thibault Martin, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 266-CE-1870 concernant la modification de l'appellation de la mineure en technologies de l'information et des communications (8539), laquelle est jointe en appendice.

11.- **Projet de passerelle pour les détenteurs de certains baccalauréats disciplinaires en vue de l'admission au programme de baccalauréat en enseignement secondaire**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres que considérant les besoins du milieu et la pénurie actuelle de main-d'œuvre qualifiée pour l'enseignement au secondaire, le Module de l'éducation propose un projet de

passerelle afin de permettre aux bacheliers disciplinaires d'accéder au baccalauréat en enseignement secondaire par le biais de la reconnaissance d'acquis, tant au plan de la formation que de l'expérience acquise en enseignement. Ce faisant, l'UQO vise, d'une part, à rendre le programme du baccalauréat en enseignement plus flexible et, d'autre part, à former légalement des personnes désireuses d'obtenir un brevet valide d'enseignement. Les candidats potentiels pourront, sur étude de leur dossier, se voir offrir une formation écourtée selon les reconnaissances d'acquis applicables.

La sous-commission de la formation des maîtres a appuyé ce projet. De plus, la sous-commission des études a été saisie de ce dossier et recommande à la commission des études de soutenir la mise en œuvre de ce projet.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Catherine Lanaris, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 266-CE-1871 concernant le projet de passerelle pour les détenteurs de certains baccalauréats disciplinaires en vue de l'admission au programme de baccalauréat en enseignement secondaire, laquelle est jointe en appendice.

12.- **Projet d'ajout au DESS en sciences infirmières (3599) et à la maîtrise en sciences infirmières (3565) d'un profil spécialisé en soins de première ligne**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche soumet à l'approbation des membres de la commission des études la modification du DESS (3599) et de la maîtrise en sciences infirmières (3565). La modification consiste en l'ajout d'un cheminement spécifique axé sur la formation d'infirmières spécialisées en soins de première ligne. Il s'agit d'un plan de formation de deuxième cycle comportant 75 crédits, lesquels sont répartis dans le DESS (30 crédits) et la maîtrise (45 crédits).

La mise en œuvre de ces formations sera réalisée en collaboration avec l'Université McGill en ce qui a trait aux dimensions médicales du plan de formation qu'on retrouve au sein de la maîtrise.

Le vice-recteur souligne que les attentes sont grandes en Outaouais afin de répondre aux besoins criants de personnels hautement qualifiés dans le domaine de la santé. En outre, il précise que la formation d'infirmières spécialisées en soins de première ligne est fortement appuyée par les intervenants du milieu. Les membres de la commission des études saluent ce projet dont la pertinence ne fait aucun doute à leurs yeux.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Ana-Maria Davila-Gomez, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 266-CE-1872 concernant le projet d'ajout au DESS en sciences infirmières (3599) et à la maîtrise en sciences infirmières (3565) d'un profil spécialisé en soins de première ligne, laquelle est jointe en appendice.

13.- **Projet de création d'une maîtrise en études du développement**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres que des professeurs du Département de travail social et des sciences sociales proposent la création de ce nouveau programme pour répondre à la fois à l'évolution de la discipline du développement territorial et à l'intérêt grandissant des étudiants pour les questions du développement international. Ce projet est en outre soutenu par l'intérêt que portent les professeurs de travail social et des sciences sociales au développement territorial et international, ainsi que par leurs activités de recherche dans ces domaines.

Le programme proposé permettra aux étudiants d'approfondir leurs connaissances et leur maîtrise des aspects théoriques et méthodologiques du développement et d'y acquérir une formation qui, au choix des étudiants, mettra l'accent sur la dimension territoriale ou sur la dimension internationale du développement.

Ce nouveau programme remplacerait le programme actuel de maîtrise en développement régional qui est offert par la voie d'une extension de programme de l'UQAR.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur François Deschênes, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la

résolution 266-CE-1873 concernant le projet de création d'une maîtrise en études du développement, laquelle est jointe en appendice.

**14.- Évaluation du programme de baccalauréat en psychologie (7751)**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche soumet à l'approbation des membres de la commission des études le dossier d'évaluation du programme de baccalauréat en psychologie (7751).

Dans le cadre de l'évaluation périodique des programmes de l'UQO, un comité d'auto-évaluation a été mis sur pied et a procédé à l'évaluation de ce programme conformément à la Politique concernant l'évaluation des programmes à l'Université du Québec en Outaouais. Le dossier a été soumis à une expertise externe. La sous-commission des études a reçu ce dossier et recommande une nouvelle formulation des diverses recommandations présentées au dossier. Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche a présenté ces nouvelles recommandations à la directrice du Module de la psychologie qui lui a indiqué être d'accord avec la nouvelle formulation proposée.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Guilhème Pérodeau, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 266-CE-1874 concernant l'évaluation du programme de baccalauréat en psychologie (7751), laquelle est jointe en appendice.

**15.- Projet de création d'une majeure en muséologie et patrimoines, d'une mineure en pratiques administratives et d'une mineure en approche éducative**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche sollicite l'avis des membres de la commission des études eu égard au projet de création d'une majeure en muséologie et patrimoines et de mineures en pratiques administratives et en approche éducative.

Le caractère novateur de la majeure en muséologie et patrimoines constitue un atout considérable dans l'élargissement de la programmation actuelle de l'UQO, puisqu'il s'agit d'une formation universitaire unique de premier cycle qui répond à un besoin de la professionnalisation du milieu muséal, particulièrement en Outaouais. Ce projet se caractérise tant par son opportunité scientifique, lequel conduit à l'enseignement et à la recherche, que par sa contribution au développement culturel et social de la région. Le projet reçoit également l'appui du milieu qui voit dans cette formation une occasion de répondre aux nouveaux défis et aux exigences des milieux professionnels.

Des membres soulignent leur appréciation pour le caractère novateur du programme. Par ailleurs, on souligne des inquiétudes quant à la capacité à attirer des cohortes suffisamment importantes pour assurer la viabilité du programme. Compte tenu de l'intérêt que représente cette formation et prenant appui sur les informations contenues au dossier, les membres suggèrent que la commission des études soit informée de l'évolution de la fréquentation de ce nouveau programme.

Après délibérations, le vote ayant été demandé, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Marie Gérin, les membres conviennent à la majorité (pour : 9 - contre : 1) d'adopter la résolution 266-CE-1875 concernant le projet de création d'une majeure en muséologie et patrimoines, d'une mineure en pratiques administratives et d'une mineure en approche éducative, laquelle est jointe en appendice.

Il est convenu qu'au terme de la troisième année du programme, l'École multidisciplinaire de l'image fasse un rapport, à la commission des études, sur la fréquentation du programme.

**16.- Dépôt de document**

16.1 Tableau des présences des membres de la commission des études

**17.- Période d'information et questions**

Le recteur commente le dépôt effectué, mardi le 3 juin dernier à l'Assemblée nationale, du rapport du Vérificateur général du Québec concernant les événements

ayant conduit à la dérive financière liée aux projets immobiliers de l'UQAM. Il informe les membres que le secrétaire général leur fera parvenir, par courriel, le lien internet conduisant au site sur lequel est hébergé ledit rapport. Il mentionne également que la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Courchesne, a l'intention de déposer, pour l'automne prochain, un projet de loi susceptible de modifier les modes actuels de gouvernance universitaire.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe la commission des changements actuellement envisagés dans la gestion des codes CLARDER associés aux cours, et des enjeux, particulièrement au plan financier, que ces modifications sont susceptibles d'avoir. Il indique que selon le processus projeté, la commission des études, lorsqu'elle sera appelée dorénavant à examiner les descriptifs des cours qu'elle est régulièrement invitée à approuver, disposera de l'information relative à la classification « CLARDER » de chacun de ces cours.

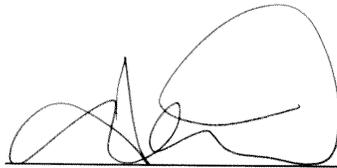
Le doyen de la recherche témoigne de sa grande satisfaction de voir un accroissement important de la visibilité accordée aux professeurs de l'UQO, dans leurs activités de recherche, et de constater la sollicitation de plus en plus grande dont ils font l'objet. Il fait le point sur les développements informatiques dans la gestion des dossiers de recherche et à l'égard du processus d'approbation éthique des projets de recherche, ces changements ayant pour but de faciliter, pour tous les acteurs concernés, la gestion de ces dossiers.

**18.- Prochaine assemblée**

La prochaine réunion ordinaire est prévue pour le 11 septembre 2008 à 11 h 45.

**19.- Levée de l'assemblée**

Sur proposition de madame Ana-Maria Davila-Gomez, appuyée par monsieur Jan Saint-Macary, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 15 h 10.



**Le président**



**Le secrétaire**